

Thomas-Marie Gillet est frère étudiant dominicain au Couvent du Saint-Nom-de-Jésus à Lyon. Avec le fr. Jean-Marie Gueulette, Vice-Postulateur, il travaille depuis septembre 2011 à la Cause de canonisation du Père Lataste.

Thomas-Marie GILLET

Bienheureux Père LATASTE

« Que vont devenir les pécheurs ? » Des saints !

En ce début du mois de juin, l'Église se réjouit d'inscrire un nouveau membre au nombre de ses saints : Jean-Joseph Lataste, frère dominicain, fondateur de la Congrégation des Dominicaines de Béthanie. Honorerait-on un énième fondateur de congrégation religieuse féminine du XIX^e siècle, siècle béni où brilla le catholicisme social ? Cela n'est pas si sûr, à vrai dire. L'exemplarité et la sainteté du fr. Jean-Joseph résident non seulement dans son œuvre mais aussi dans sa prédication. Une prédication qui pris corps et sens en septembre 1864 à la prison de femmes de Cadillac. C'est parce qu'il a vu la miséricorde agir dans les âmes de certaines détenues qu'il a eu l'inspiration de l'Œuvre de Béthanie. En offrant aux détenues repenties la possibilité d'entrer en religion sur un pied d'égalité avec d'autres femmes jamais inquiétées par la justice et ayant gardé leur intégrité morale, il veut dire au peuple chrétien et au-delà à toute la société que c'est la même main qui a préservé les unes et relevé les autres, que les plus grands pécheurs ont en eux ce qui fait les plus grands saints, que le mal commis, quelle que soit sa force, ne peut détruire en nous l'humanité.

Les débuts bordelais et la vocation de Prêcheur

Alcide Lataste voit le jour le 5 septembre 1832 à Cadillac. Lui et ses six autres frères et sœurs, dont il est le dernier, ainsi que ses parents, Vital et Jeanne, forment une famille de la petite bourgeoisie girondine. Son père possède quelques vignes et il est propriétaire d'un négoce de tissus. Libre-penseur, il laisse néanmoins tout loisir à sa femme d'éduquer chrétiennement leurs enfants.

Alcide fait son entrée au petit séminaire de Bordeaux en septembre 1841. Très tôt, il conçoit le désir d'être prêtre, mais ses aspirations au sacerdoce vont être contrariées par ses parents et certains de ses formateurs qui s'y opposent. Les turbulences de l'adolescence aidant, petit-à-petit ce désir et l'ardeur de la vocation s'estompent. Bachelier ès lettres en 1850, il passe une année chez ses parents, et consacre ce temps libre à la lecture d'œuvres romantiques bien dans le goût de son temps : Châteaubriand, Musset, Vigny, Heine, Hugo. Il s'essaie lui aussi à l'écriture en rédigeant quelques commentaires de lecture et surtout quelques poésies. Finalement, encouragé par son père, Alcide fait le choix de la fonction publique en entrant dans l'administration des impôts.

C'est d'abord à Bordeaux que le jeune Lataste va exercer les fonctions de contrôleur des Contributions directes. À la même époque, un collègue et ami, Léon Leyer, l'invite à le rejoindre au sein des conférences Saint-Vincent-de-Paul. C'est à travers cette activité caritative et grâce au soutien amical et spirituel que lui offrent les membres des Conférences que la vie chrétienne du jeune Alcide va retrouver un essor. En tissant des liens avec des personnes éloignées de l'Église, en visitant et en soulageant les plus pauvres par des dons de vêtements ou de nourriture, parfois seulement en se faisant proche par l'écoute et l'apport d'une parole de réconfort, l'esprit de bonté et de compassion s'épanouit à nouveau dans l'âme du futur dominicain.

À Privas en 1853, Alcide Lataste fait la connaissance de Cécile de Saint-Germain, une jeune fille qui partage son idéal et pour qui il éprouve de vifs sentiments. Il aimerait pouvoir se fiancer avec elle, mais son père craint qu'il ne soit pas assez mûr et surtout que la dot de la fiancée soit peu assurée. Il obtient une mutation pour son fils à Pau. En 1855, Cécile meurt. Bien

qu'il ne l'ait pas revue depuis son séjour à Privas, Alcide lui conservait son attachement. Sa « *soeur des anges* » désormais disparue, appelé à la résurrection lors d'une prédication dominicaine entendue en décembre 1855, Alcide est convaincu que seul Dieu peut étancher notre soif d'amour. Il décide de se consacrer à Lui et, avec les encouragements du Père Lacordaire, il entre au noviciat dominicain le 4 novembre 1857.

Alcide, devenu frère Jean-Joseph dans l'Ordre des Prêcheurs, suit le parcours de formation ordinaire de la vie religieuse dominicaine, d'abord à Flavigny pour le noviciat, puis au Couvent de Saint-Maximin pour les années de formation théologique. Ses premières années de vie dominicaine sont surtout marquées par des épreuves de santé (blessure mal soignée, ostéomyélite) qui repoussent la date de sa première profession et mettent en question son accès au sacerdoce. Ces problèmes se trouveront amoindris comme par miracle, littéralement, lors de la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine en mai 1860. Le frère Jean-Joseph rapportera souvent cet épisode dans sa prédication :

« Et maintenant, quelle place pensez-vous que Madeleine occupe au ciel ? Pour moi, je ne serais pas surpris que nous puissions un jour contempler la Pécheresse repentie immédiatement après la Vierge Immaculée. J'ai souvent pensé à ces choses et je crois qu'il en est ainsi. Permettez-moi un souvenir personnel où me fut suggéré cette pensée : [Récit de la procession des reliques ...] et baisant cette tête autrefois avilie, aujourd'hui sacrée, je me disais : Il est donc vrai, les plus grands pécheurs, les plus grandes pécheresses ont en eux ce qui fait les plus grands saints ; qui sait s'ils ne le deviendront pas un jour ». (Sermon 188 du 23 juillet 1865 au Moulleau)

Méditant sur la figure de Marie-Madeleine, il ne se défera plus de cette conviction que la miséricorde est efficace et offre à chaque âme perdue de retrouver le chemin du bien, qu'une « deuxième chance » est toujours possible, que « là où le péché abonde, la grâce surabonde » (Rm 5,20). Il aura bientôt l'occasion d'approfondir cette conviction et de propager son message d'espérance lors d'une prédication à la prison de femmes de Cadillac qui le marquera profondément au point d'orienter de manière décisive le reste de sa mission dans l'Ordre des Prêcheurs.

Apôtre des prisons

En 1863, après avoir été ordonné prêtre, le frère Jean-Joseph commence son ministère apostolique de retour dans sa région d'origine au Couvent de Bordeaux. Son travail est d'autant plus intense qu'il est totalement guéri de sa maladie et il se lance donc avec enthousiasme dans une série de prédications aussi bien dans la région bordelaise que plus loin, à Lourdes par exemple. Après cette première année d'apprentissage, il est envoyé prêcher une retraite aux détenues de la Centrale de Cadillac en septembre 1864. C'est là, rencontrant les Madeleine de son temps, que le Père Lataste va recevoir l'intuition du projet de Béthanie.

Avant de détailler cette expérience décisive sur le plan humain et spirituel pour le frère Jean-Joseph et sans aller trop en profondeur dans l'analyse historique et sociologique, il convient de faire le panorama de la situation des prisons à la fin du XIX^e siècle.

Les maisons de détention telles qu'elles existaient en 1864 furent instituées par une ordonnance royale en date du 2 avril 1817 qui en déterminait deux types : « Les *maisons de force* pour renfermer les individus des deux sexes condamnés à la peine de la réclusion, et les femmes et les filles condamnées à la peine des travaux forcés, et les *maisons de correction* pour les condamnés par voie de police correctionnelle lorsque la peine à subir ne sera pas moindre d'une année ».

D'une prison à l'autre la différence de régime est grande et la discipline y règne plus ou moins bien. Le silence est imposé dans à tous les moments de la vie des détenus. Ils ont obligation quotidienne de travailler. Le travail est l'activité clé de la *moralisation* du détenu imposée par la société. Grâce au travail, la société entend imposer au détenu une juste punition, le préparer au retour à la vie normale et diminuer le poids du coût de sa détention. Ce vaste édifice de *moralisation* vise essentiellement à faciliter en quelque sorte la rééducation du détenu en obtenant sa soumission au règlement et sa productivité au travail. Et l'État n'hésite pas à demander l'aide de l'Église dans cette opération qui ne se préoccupe guère de véritable réinsertion.

C'est pour cette raison que des prédications sont organisées en centrale. Les figures de style sont imposées au prédicateur : conférences invitant au repentir, à la conversion ou à toute autre disposition d'esprit similaire ; confessions ; adorations du Saint Sacrement. Dans un premier temps le Père Lataste devra se plier au formalisme de l'exercice.

Le château de Cadillac a été transformé en prison pour femmes à partir de 1822. Trois catégories de détenues y sont accueillies : les condamnées aux travaux forcés, les condamnées à la réclusion criminelle et celles qui étaient sous le coup d'une peine correctionnelle. Pour les encadrer une vingtaine de personnes, comprenant à l'époque où le Père Lataste vient prêcher : un directeur et une équipe administrative, quatre gardiens et douze religieuses surveillantes, les Filles de la Sagesse qui habitent la prison même.

Les détenues travaillent douze à treize heures par jour et six jours sur sept. Elles sont chargées d'ateliers de couture et de certains services dans la centrale. Les seules pauses autorisées sont celles des repas et des promenades dans la cour. La prison de Cadillac comptait 397 détenues en 1864. La prisonnière modèle que le Père Lataste trouve devant lui est une jeune femme originaire de la campagne, illettrée, assez souvent mariée avec des enfants et principalement condamnée pour vol ou pour infanticide. Sur l'ensemble des prisons françaises, la prison de Cadillac ne se démarque pas par son excellence.

Au matin du 15 septembre 1864, le frère Jean-Joseph Lataste arrive devant la porte de la prison « marqué par les préjugés populaires » (Sermon 407) et avec « la pensée que ce serait peut-être inutile » (Lettre 430, adressée au P. Nespoulous en date du 2 janvier 1865). Pourtant le soir même il s'adresse aux détenues et plutôt que de se présenter comme l'envoyé d'un Dieu juge, il préfère se placer en frère, en ami :

« Mes chères sœurs,

[...] Voyez encore : je ne sais si vous avez pris garde à ceci : En commençant, comment vous ai-je appelées ? – Mes chères sœurs – Mes chères sœurs ! Comprenez-vous cela ? Que m'êtes-vous après tout ? Hier, je ne vous connaissais pas et dans quelques jours nous nous séparerons peut-être pour ne plus nous

revoir ici-bas. Bien plus, vous êtes des femmes dégradées (nous pouvons bien nous dire nos vérités, nous sommes en famille). Vous êtes des femmes dégradées, avilies, mises au ban de la société, si vous sortiez d'ici, si l'on savait d'où vous sortez, on vous montrerait du doigt, on se méfierait de vous, on ne voudrait pas de vous peut-être même pour servante ou pour femme de peine. Je n'approuve point cela, je sais bien que c'est injuste souvent, cruel, tout ce que vous voudrez. Mais enfin, cela est ainsi. [...]

Et moi, moi, ministre de Dieu, consacré quoique très indigne, au service de ses autels, voué pour toute ma vie à la privation absolue de tout ce dont vous avez abusé, volontairement lié par les vœux perpétuels de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, moi je viens à vous de moi-même, sans attendre que vous m'ayez appelé, et vous tendant les mains, je vous appelle : mes bonnes, mes pauvres, mes chères sœurs » (Sermon 90, du 15 septembre 1864).

Avec ces mots, le Père Lataste gagne la confiance des détenues. Les confessions sont l'occasion de longs entretiens chargés de confidences. Certaines d'entre elles lui font part de leur désir d'entrer dans la vie religieuse lors de leur sortie de prison. Or cette éventualité est rendue impossible par les préjugés et la rancœur tenace de la société. Le Père Lataste va consacrer les dernières années de sa vie à la réalisation de ce projet : permettre non seulement à des détenues d'entrer dans la vie religieuse mais de vivre en communauté avec des femmes qui auront été préservées du crime, de la détention et de l'opprobre.

Fondation de Béthanie

Le Père Lataste revient à Cadillac pour une nouvelle prédication de la même teneur l'année suivante en 1865. Début 1866, il écrit une brochure destinée à alerter l'opinion publique et à récolter des fonds, *Les Réhabilitées*. Il souligne la nouveauté de son projet tout à fait différent des maisons de Refuge ou de Repentir déjà existantes. Pour le Père Lataste, il faut non seulement réinsérer les détenues libérées mais il faut aller plus loin, réussir là où la société échoue par crainte ou par réflexe sécuritaire et protectionniste pour éviter toute récidive. Il faut réhabiliter les détenues, c'est à dire permettre « la réintégration définitive

d'une personne dans un état antérieur dont elle avait perdu les droits ou l'aptitude morale », rétablir la détenue dans sa dignité de femme et de citoyenne, et plus profondément pour le chrétien, dans sa dignité de baptisée, fille de Dieu.

Évidemment les pressions et les difficultés vont être nombreuses pour empêcher ce projet d'aboutir. D'abord il faut que le Père Lataste puisse trouver une personne, une religieuse intègre, capable de le seconder dans son désir de fondation. Il trouvera cette perle rare en la personne de Mère Henri-Dominique Berthier, jusqu'alors Dominicaine de la Présentation de Tours, qui obtient de ses supérieures l'autorisation de ne pas renouveler ses vœux dans la Congrégation pour pouvoir se joindre au frère Jean-Joseph, dont la réputation était parvenue jusqu'à elle. D'autre part les supérieurs dominicains ne facilitent pas non plus la tâche au Père Lataste. Ils ne croient pas beaucoup à un projet aussi scandaleux et déraisonnable. Le Provincial, le Père Souaillard, cherche à rappeler le frère Jean-Joseph à ses devoirs de prédicateur en limitant ses absences et en l'astreignant à un ministère plus conforme à celui de l'Ordre. Il lui donne deux ans ni plus ni moins pour achever son projet et laisser Mère Henri-Dominique seule pour en assurer l'avenir.

La première Maison de Béthanie ouvre ses portes à Frasnelle-Château en novembre 1866. Petit-à-petit la communauté se constitue aussi bien avec des postulantes « ordinaires » qu'avec des postulantes « réhabilitées », nécessairement en nombre plus restreint. Pour le Père Lataste, le projet semble réussi lorsque durant l'été 1867 deux postulantes converses ont pu être prises pour des réhabilitées par une bienfaitrice.

Cette fondation ne laisse pas de répit au Père Lataste, sa santé fragile se dégrade. À Noël 1868 se produit un événement qui assure au Père Lataste que l'Œuvre de Béthanie s'est accomplie comme Dieu le voulait malgré les difficultés. En cette nuit de Noël, le Père Lataste célèbre sa dernière messe et a la joie de donner l'habit à Angélique Jourdain, « une âme, dit la Chronique de Béthanie, qu'il a convertie à la prison de Cadillac et pour laquelle il a une compassion très grande parce qu'elle a beaucoup souffert ».

Le frère Jean-Joseph Lataste meurt le 10 mars 1869.

Marie-Madeleine a encore quelque chose à nous dire

Depuis 1869, l'Œuvre du Père Lataste et de Béthanie se poursuit. Les sœurs Dominicaines de Béthanie sont quelques centaines, réparties dans trois maisons en France et en Suisse alémanique. Elles continuent à accueillir aussi bien des femmes au parcours ordinaire que des « réhabilitées », qu'elles soient sorties de prison, ou plus simplement, pour reprendre l'expression consacrée par le pape Jean-Paul II, qu'elles aient été « blessées par la vie ». Elles poursuivent également leur ministère apostolique de visiteuses de prison essentiellement auprès de la Maison d'Arrêt de Rennes.

Au fil des années la Famille de Béthanie s'est élargie. D'abord à cause des aléas de l'histoire : durant la première guerre mondiale, les sœurs allemandes ont été chassées de France. Elles se sont installées aux Pays-Bas et en Allemagne et ont été obligées de fonder une nouvelle congrégation, la Congrégation de Béthanie-Venlo. Ces sœurs, tout en gardant vive la mémoire des fondateurs, se sont confrontées à un apostolat différent de celui du monde carcéral par la création et la gestion de Villages d'enfants pour les enfants de l'assistance publique.

Des laïcs également se sont engagés dans l'esprit de la spiritualité béthanienne en cherchant à recréer des liens d'humanité avec le prochain blessé, à espérer avec lui contre toute espérance (cf. Rm 4,18) et à cultiver une certaine forme de discrétion sur le passé, conscient que « Dieu n'a que faire de ce que nous avons été, il n'est touché que de ce que nous sommes ». Il s'agit des Fraternités Lataste créées en 1949. Un Institut Séculier a également vu le jour dans la même dynamique.

Mais de toutes les fondations béthaniennes, deux méritent notre vive attention et nos encouragements. Il s'agit de deux Fraternités laïques dominicaines nées et vécues en prison : une aux Etats-Unis, à la prison de Norfolk, l'autre sur l'île de La Réunion. Ces fraternités, permettent à des prisonniers de vivre une consécration laïque au sein même de la prison. De vivre, à leur mesure, en communauté et d'instaurer des temps de prière. Autour de ces fraternités se sont créés de véritables réseaux béthaniens assurant la réinsertion et la réhabilitation des détenus libérés. Les victimes ne sont pas oubliées et parfois des gestes

de pardon sont ainsi rendus possibles. Une fois par semaine à La Réunion une célébration eucharistique réunit anciens détenus et familles de victimes dans la discrétion.

Et pour nous, aujourd'hui, comment résonne le témoignage du Père Lataste ? Il vient d'abord redire aux frères dominicains que, s'ils doivent se consacrer fidèlement à la charité intellectuelle pour approfondir et propager le mystère de la Foi, cet apostolat ne saurait s'autosuffire et se doit d'être accompagné d'un apostolat de la charité en acte. L'Ordre des Prêcheurs brille à n'en pas douter par l'exemple donné par saint Thomas d'Aquin, mais c'est aussi l'Ordre d'un saint Martin de Porrès, d'un Bartholomé de Las Casas, ou bien encore d'un Pier-Giorgio Frassati.

Le témoignage du Père Lataste nous invite à nous rendre présents auprès du milieu carcéral, il nous invite à combattre pour que les prisonniers aient des conditions de détention dignes, pour que la société leur assure réellement la réinsertion et la réhabilitation. Il nous impose de continuer à être témoin de l'évangile malgré le scandale.

Deux exemples récents peuvent susciter notre réflexion et nous faire prendre conscience du travail qu'il nous reste à faire. L'ex-femme du pédophile belge Dutroux avait émis le désir, alors que la justice envisageait sa libération, d'entrer dans une communauté religieuse. Très facilement, un lien s'est établi avec les sœurs de Béthanie, mais celles-ci ont dû affronter les réactions violentes de certains citoyens qui, prenant la place de la justice d'Etat et de la justice divine, se croient autorisés à condamner une personne sans rémission possible. Une telle situation doit nous interpeller !

Des faits similaires sont observés quotidiennement sur les réseaux sociaux via internet ; contre la plus élémentaire présomption d'innocence, des photos de délinquants sont publiées et soumises à la vindicte populaire, parfois avec des avis de recherches explicites pour permettre à des milices d'un genre nouveau de faire leur travail. Des chrétiens prennent part à de telles initiatives. Où est le véritable scandale ? Oui, c'est sûr, l'Évangile, Marie-Madeleine et le Père Lataste ont encore bien des choses à nous dire !